

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-cinq mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de BEVONS régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur HUSER Marc, Maire.

Présents : Madame GRONCHI Karine, Messieurs DA PRATO Joël, HUSER Marc, PIZOIRD Vincent, PLAUCHE Jonathan, PLAUCHE Régis, SCOTTI Patrick, THOMAS Frédéric

Absentes excusées : Mesdames LEAL Séverine, JULIEN Valérie, MAZIERE Audrey.

Procuration : Madame LEAL Séverine à Monsieur PLAUCHE Régis.

Convocation et affichage : 20/03/2025

Secrétaire de séance : Monsieur SCOTTI Patrick

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 8

**OBJET : PROGRAMME DE TRAVAUX DE L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS**

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le programme 2025 des travaux patrimoniaux lié à la forêt communale relevant du régime forestier. Ce dernier est proposé par l'Office National des Forêts et concerne des opérations sur limites et parcellaires (2560 € HT).

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- **refuse de réaliser le programme 2025 proposé par l'Office National des Forêts.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,

BEVONS le 26 mars 2025,

Le Maire,

**Marc HUSER**



Le secrétaire  
SCOTTI Patrick

A blue ink signature of Patrick SCOTTI, the secretary, written in a cursive style.